

CAPITAINE 500

Texte de référence :

Annexe II de l'arrêté du 30 octobre 2015 modifié relatif à la délivrance du brevet de chef de quart 500 et du brevet de capitaine 500

Pièces à fournir :

- Avoir la visite médicale des gens de mer à jour française en cours de validité
- Le Capitaine 200
- Avoir fait valider ses jours de navigation auprès de la DIRM ou DDTM
- Fiche d'inscription

PROGRAMME

FORMATION MODULAIRE		
Matières	Cours	Pratique
Module P1-2 (Navigation)		
Navigation	20 h	20 h
Stage radar	-	30 h
Météorologie	10 h	-
Règles de barre	10 h	-
Tenue du quart	10 h	-
Anglais SMCP et technique	15 h	15 h
<i>Total module P1-2</i>	<i>130 h</i>	
Module P2-2 (Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord)		
Description et construction	15 h	-
Stabilité	60 h	-
Entretien et réparation	15 h	-
Sécurité	30 h	-
Arrimage et manutention	15 h	-
<i>Total module P2-2</i>	<i>135 h</i>	
Module NP-2 (Module National Pont)		
Gestion	40 h	-
Environnement professionnel	40 h	-
<i>Total module NP-2</i>	<i>80 h</i>	
<i>Epreuves finales écrites</i>	<i>5 h</i>	
TOTAL FORMATION « CAPITAINE 500 » HORS FORMATIONS SPECIFIQUES	350 h	